

Document Technique d'Application

Référence Avis Technique **14.2/16-2160_V2**

Annule et remplace le Document Technique d'Application 14/16-2160*V1

*Poêle ou insert à granulés
de bois*

*Roomheater fired by wood
pellets*

Poêles étanches à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI

relevant de la norme

NF EN 14785

Titulaire : Société PALAZZETTI LELIO S.p.A.
Via roverdo
IT-33080 PORCIA (PN)
Tél. : 0039 0434 922 922
Fax : 0039 0434 922 355
Internet : www.palazzetti.fr
E-mail : info@palazzetti.it

Groupe Spécialisé n° 14.2

Equipements / Installations de combustion

Publié le 1^{er} décembre 2017



Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques
d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14.2 « Equipements / Installations de combustion » de la commission chargée de formuler les Avis Techniques, a examiné, le 6 octobre 2017, les poêles étanches à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI présentés par la société PALAZZETTI LELIO S.p.A.. Il a formulé sur ces systèmes le Document Technique d'Application ci-après qui annule et remplace le Document Technique d'Application 14/16-2160*V1. Cet avis, formulé pour les utilisations en France européenne et dans les départements d'Outre-mer, est attaché au Cahier des Prescriptions Techniques Communes suivant : e-cahier du CSTB n° 3708 V2 approuvé par le Groupe Spécialisé n° 14.2 le 30 mars 2016.

1. Définition succincte

1.1 Description succincte

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Le présent DTA vise les modèles présentés dans les tableaux 1,2 et 3 du Dossier Technique.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée, par rayonnement et pour les poêles-chaudières par un circulateur distribuant les calories dans un réseau hydraulique de chauffage.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation de produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Note : Le présent DTA ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un DTA pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au § 1. du Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande

Ils peuvent être mis en œuvre avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés, dans les configurations décrites dans le Dossier Technique annexé à ce Document Technique d'Application, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : La définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2.

L'apport d'air comburant est réalisé par un ventilateur d'extraction situé en aval de l'échangeur. L'air comburant est prélevé à l'extérieur par la prise correspondante raccordée à une buse, située à l'arrière du poêle. Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.

1.2 Mise sur le marché

En application du Règlement (UE) n° 305/2011, les poêles à granulés font l'objet de déclarations de performances établies par le fabricant sur la base de la norme NF EN 14785 : 2006.

Les produits conformes à cette déclaration de performances sont identifiés par le marquage CE.

Note : la norme NF EN 14785 ne traite pas de l'étanchéité des appareils, ni du fonctionnement des appareils lorsqu'ils sont installés en configuration étanche.

1.3 Identification

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque et modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des produits de combustion
- Taux de CO dans les fumées
- Distance aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

2. AVIS

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi du Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois,

est complété par les dispositions suivantes particulières aux poêles étanches à granulés de bois PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI.

2.11 Spécifications particulières liées aux combustibles

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI utilisent uniquement, comme combustible, des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés pellets) certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

2.12 Spécifications particulières liées aux générateurs

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont conformes à la norme NF EN 14785. La température moyenne des produits de combustion en fonctionnement à puissance nominale est au plus égale à 225 °C.

Pour ces poêles à circuit de combustion étanche, l'étanchéité par rapport à la pièce où est installé le poêle est assurée compte tenu des caractéristiques spécifiées au § 2.2 du Dossier Technique.

2.13 Spécifications particulières liées à l'utilisation

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI doivent être raccordés à un conduit individuel d'amenée d'air comburant et un conduit individuel d'évacuation des produits de combustion, faisant l'objet d'un Document Technique d'Application et dont la désignation CE est compatible avec les caractéristiques du poêle.

Le domaine d'emploi du Document Technique d'Application vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

2.2 Appréciation sur le système

2.2.1 Aptitude à l'emploi

D'une façon générale, les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI permettent la réalisation d'installations conformes à la réglementation.

Stabilité

La conception et les dispositions de mise en œuvre de ces poêles permettent d'assurer leur stabilité sans risque pour le reste de la construction, sous réserve du respect des règles de mise en œuvre du Dossier Technique.

Sécurité de fonctionnement

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI permettent une installation propre à assurer la sécurité des usagers sous réserve d'une utili-

sation normale du poêle conformément à la notice d'installation et d'utilisation fournie par le titulaire et à sa plaque signalétique.

L'utilisation d'un poêle, en configuration étanche (donc avec une aménée d'air comburant directe sur l'extérieur, par conduit), sous réserve du respect des prescriptions du Dossier Technique, constitue une amélioration sensible de la sécurité d'utilisation par rapport aux appareils non étanches quant au risque de refoulement de produits de combustion dans le logement.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes (pour les habitations neuves, un terminal vertical doit être mis en place).

Les configurations intégrant des terminaux verticaux améliorent la diffusion des produits de combustion dans l'atmosphère.

Protection contre l'incendie

Les éléments constituant les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont réalisés en matériaux incombustibles.

La mise en œuvre du poêle doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles qui figurent dans sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon les dispositions prévues dans son Document Technique d'Application permet de respecter la réglementation incendie.

Réglementation sismique

La mise en œuvre des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI ne s'oppose pas au respect des exigences du décret n° 2010-1254 du 22 octobre 2010 dans la mesure où aucune exigence n'est requise pour les équipements.

Données environnementales

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI ne disposent d'aucune déclaration environnementale (DE) et ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du système.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits contenant des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Réglementation acoustique

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI ne sont pas évalués dans le présent Document Technique d'Application en termes de niveau acoustique.

2.22 Durabilité - Entretien

Sous réserve du respect des dispositions prévues au § 2.3, la durabilité des installations équipées de poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI peut être estimée équivalente à celle des ouvrages traditionnels de même nature et de même destination.

L'entretien ne pose pas de problème particulier et doit être réalisé conformément aux prescriptions du Dossier Technique.

Pour le modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G), la durabilité, l'entretien et le ramonage peuvent être assurés compte tenu de la conception du circuit d'évacuation des produits de combustion dans le poêle et de la présence d'une boîte à suie interne au poêle. L'entretien et le ramonage doivent être effectués selon les dispositions spécifiques indiquées au Dossier Technique et nécessitent le remplacement des joints d'étanchéité des trappes d'accès au circuit d'évacuation des produits de combustion après chaque opération de ramonage et d'entretien.

2.23 Fabrication et contrôles de fabrication

La fabrication des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI relève de techniques classiques.

Les contrôles de fabrication prévus au Dossier Technique permettent d'assurer une constance de la qualité des éléments constituant les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI.

2.24 Conception et mise en œuvre

Dans les limites d'emploi proposées, la gamme d'accessoires associée aux poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI permet une mise en œuvre dans les cas courants d'installations équipées de ces poêles par des entreprises formées pour ces travaux selon le § 7 du Dossier Technique.

2.3 Prescriptions Techniques

2.31 Caractéristiques des produits

Les caractéristiques des produits doivent être conformes à celles données dans le Dossier Technique.

2.32 Contrôles

Les contrôles de fabrication prévus dans le Dossier Technique doivent être réalisés par le titulaire.

2.33 Conception et dimensionnement

La conception de l'installation des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI doit respecter les prescriptions du Dossier Technique ainsi que celles du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, notamment en ce qui concerne le choix du poêle et la section des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sera déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1 en respectant les dispositions spécifiques décrites dans le Dossier Technique.

Dans le cas où le dimensionnement est réalisé en ambiance humide (W) au nominal, une évacuation des condensats doit être mise en place.

Dans le cas d'un poêle-chaudière, les dispositions du NF DTU 65.11 doivent également être respectées.

2.34 Mise en œuvre

La mise en œuvre des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI doit être réalisée par une entreprise formée, conformément aux prescriptions décrites dans le Dossier Technique.

Le poêle doit être installé à une distance minimale des matériaux combustibles conforme aux dispositions figurant dans sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique.

La mise en œuvre du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions prévues dans le Document Technique d'Application correspondant.

La sortie arrière des produits de combustion de l'appareil doit être raccordée à un té sauf dans le cas du modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G) où la sortie se situe au-dessus de l'appareil.

Pour le modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G), l'entretien et le ramonage doivent être réalisés par l'accès à la boîte à suie interne au poêle. Ils doivent être effectués selon les dispositions spécifiques indiquées au Dossier Technique et nécessitent le remplacement des joints d'étanchéité des trappes d'accès au circuit d'évacuation des produits de combustion après chaque opération de ramonage et d'entretien.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf. paragraphe 2.1) est appréciée favorablement.

Validité

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 30 décembre 2020.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 14.2
Le Président*

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Ce Document Technique d'Application est une actualisation du Document Technique d'Application 14/16-2160*V1 sous forme de version consolidée. Cette actualisation prend en compte l'ajout de nouveaux appareils.

Lorsqu'une distribution d'air chaud est réalisée à partir d'un poêle, objet du présent Document Technique d'Application, le Groupe Spécialisé n° 14.2 « Equipements » rappelle que les conditions de mise en œuvre de cette distribution d'air chaud ne sont pas visées dans le présent Document Technique d'Application.

L'installation de poêles à granulés de bois en configuration étanche (avec prise d'air comburant à l'extérieur par conduit) est considérée comme non traditionnelle et relève de la procédure de Document Technique d'Application. La conception des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit respecter les dispositions des Documents Techniques d'Application correspondants.

Dans l'attente de l'intégration du critère d'étanchéité dans le marquage CE, les appareils à granulés de bois sont considérés étanches s'ils respectent un débit de fuite mesuré sous 50 Pa inférieur à :

- 0,25 m³/h par kilowatt (kW) de débit calorifique pour les appareils présentant un débit calorifique inférieur ou égal à 12 kW,
- 3 m³/h pour les appareils présentant un débit calorifique supérieur à 12 kW.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n° 14.2

Dossier Technique

établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont des poêles automatiques à granulés de bois naturel, à circuit de combustion étanche. Le présent Document Technique d'Application vise les modèles présentés dans les tableaux 1, 2 et 3.

La diffusion de chaleur est assurée par convection forcée, par rayonnement et pour les poêles-chaudières par un circulateur distribuant les calories dans un réseau hydraulique de chauffage.

L'apport d'air comburant est réalisé par un ventilateur d'extraction situé en aval de l'échangeur. L'air comburant est prélevé à l'extérieur par la prise correspondante raccordée à une buse. Les produits de combustion sont rejetés dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.

Un système d'amenée d'air comburant et d'évacuation de produits de combustion conçu pour le raccordement de poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche et sous Document Technique d'Application doit être utilisé, ce qui permet de s'assurer de conditions adéquates pour l'alimentation en air comburant et l'évacuation des produits de combustion.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont installés en configuration étanche : chaque appareil prélève l'air comburant directement à l'extérieur par un conduit d'amenée d'air et est raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustion.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont prévus pour être installés dans l'habitat individuel isolé, jumelé ou groupé en bande.

Ils peuvent être mis en œuvre dans les configurations indiquées dans le Tableau 5, avec des conduits et terminaux concentriques ou séparés (cf. Tableau 6), conformément au Dossier Technique, en respectant les prescriptions figurant dans le Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, ainsi que celles figurant dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2. En cas de prescriptions divergentes entre ces textes, les exigences du présent Document Technique d'Application prévalent.

Note : La définition des zones d'implantation du terminal, ainsi que les prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre du système d'évacuation des produits de combustion en fonction de la position du terminal sont précisées dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2.

Les configurations intégrant des terminaux horizontaux sont réservées aux constructions existantes (pour les habitations neuves, un terminal vertical doit être mis en place).

Note : Le présent DTA ne vise pas les cas où :

- l'appareil à combustion prélève l'air comburant dans le local où il est situé ;
- l'appareil, muni d'un buselot d'air, est raccordé directement en air comburant, mais n'est pas raccordé à un système d'évacuation des produits de combustion titulaire d'un DTA pour une « installation étanche » selon la définition indiquée au § 1. du Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2.

Dans ces deux cas, il convient d'appliquer les dispositions du NF DTU 24.1 P1.

2. Poêles étanches à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI

2.1 Généralités

Les poêles étanches à granulés de bois PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont des appareils automatiques utilisant exclusivement des granulés de bois naturel comme combustible et comportant un circuit de combustion étanche.

Leurs principales caractéristiques sont les suivantes :

- Ils sont dotés d'une trémie intégrée qui constitue la réserve correspondant à plusieurs journées d'autonomie selon la puissance et le modèle.
- La vis d'alimentation de type vis à étoile est située en fond de trémie et transporte le granulé par une goulotte desservant le brûleur par gravité créant une rupture dans la chaîne d'alimentation en combustible.
- Le granulé brûlé et réduit en cendre, tombe dans le cendrier.

- L'apport d'air comburant est assuré par un ventilateur situé en aval de l'échangeur (ventilateur d'extraction des fumées).

- Un ventilateur ou un circulateur assure la diffusion de la chaleur.

Cette diffusion peut être améliorée par la présence d'un deuxième ventilateur pour les modèles de poêles suivants :

- Anna 9, Julie 9 et Miriam 9,

Et d'un troisième ventilateur pour les modèles :

- Anna 12, Julie 12 et Miriam 12.

Le poêle comporte un allumeur intégré au brûleur, une sonde de température des fumées, une sonde d'ambiance et une sonde de température des pellets.

L'ensemble est piloté par un microprocesseur logé dans le tableau de contrôle de manière à assurer la combustion la plus performante en fonction de la demande de chaleur.

Il est possible de faire fonctionner le poêle en mode automatique ou en mode manuel.

Le fonctionnement du poêle permet de délivrer exactement la quantité de combustible nécessaire et suffisante en adaptant le volume d'air comburant requis pour obtenir une combustion propre et complète.

La sécurité du poêle est assurée par la présence d'un pressostat sur le circuit d'évacuation des produits de combustion. Si la dépression dans le circuit des fumées descend sous 20 ou 40 Pa (selon les modèles), le chargement des pellets est automatiquement arrêté et le poêle se met en arrêt (alarme dépression).

Une deuxième sécurité est réalisée par un thermostat de surchauffe à réarmement manuel situé dans la trémie de chargement (seuil 85 °C).

Les poêles sont conformes à la norme NF EN 14785. De plus, les poêles sont à circuit de combustion étanche.

La température de l'air de convection propulsé hors du poêle varie de 45 à 80 °C (présence d'un thermostat de sécurité à 110 °C à réarmement manuel).

La température de l'eau (poêles-chaudières) varie de 50 à 85 °C (présence d'un thermostat de sécurité à 95 °C à réarmement manuel).

La température des produits de combustion mesurée à puissance nominale est au plus égale à 225 °C.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI répondent aux exigences du Règlement Produits de la Construction, de la directive basse tension pour la sécurité électrique et de la directive CEM pour la compatibilité électromagnétique. Ils sont conformes à la norme NF EN 14785, ont été testés dans un laboratoire notifié pour obtenir leur marquage CE et font l'objet de déclarations de performances (DoP) établies par le fabricant. Les numéros de ces DoP sont reportés dans le tableau 4.

Les performances et caractéristiques générales de fonctionnement des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont précisées dans les tableaux 1, 2 et 3.

2.2 Etanchéité des poêles

Le débit de fuite des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI mesuré sous 50 Pa, est inférieur à :

- 0,25 m³/h par kilowatt (kW) de débit calorifique pour les appareils présentant un débit calorifique inférieur ou égal à 12 kW,
- 3 m³/h pour les appareils présentant un débit calorifique supérieur à 12 kW.

Les poêles sont conformes à l'exigence d'étanchéité de la norme NF EN 613 "Appareils de chauffage indépendants à convection utilisant les combustibles gazeux" retenue dans l'attente de la publication d'une norme spécifique relative aux poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

2.3 Combustible

Les poêles à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont prévus pour brûler des granulés de bois naturel à base de sciure (encore appelés "pellets") certifiés de classe A1 selon la norme ISO 17225-2 (ENplus-A1, DIN Plus ou NF 444 de catégorie "NF Granulés Biocombustibles Bois Qualité Haute Performance"). Tout combustible biomasse autre que ces granulés de bois est interdit.

Des ajustements de réglages de combustion sont possibles sur l'appareil pour s'adapter aux variations de caractéristiques des combustibles dans leur plage de tolérance autorisée dans le référentiel de certification.

Chez l'utilisateur, le combustible granulé doit être entreposé dans un endroit sec à l'abri de l'humidité. La trémie de stockage dans le poêle doit être vidée et nettoyée à chaque fin de saison de chauffe. Du combustible neuf doit être introduit dans le poêle pour le redémarrage en début de saison de chauffe.

3. Fabrication, contrôles et marquage

3.1 Fabrication

Les corps de chauffe des poêles étanches à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont fabriqués et assemblés par la société PALAZZETTI LELIO S.p.A. en Italie (Porcia).

Les constituants électriques et électroniques sont développés et dimensionnés spécifiquement pour ces appareils. Ils sont fabriqués en sous-traitance.

3.2 Contrôles

3.2.1 Matières premières et composants

Les matières premières utilisées pour la fabrication sont la fonte, l'acier, le verre, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé et la céramique.

Les composants électroniques sont vérifiés en contrôle d'entrée par prélèvement et sont testés fonctionnellement et unitairement lors du contrôle final sur produit fini.

3.2.2 Produits finis

Les contrôles de production (FPC) sont réalisés selon les prescriptions de la norme NF EN 14785.

A la fin de la production, les poêles sont contrôlés selon les tests de sécurité électriques. D'autres tests de fonctionnement à froid sont également effectués pour vérifier le bon fonctionnement des composants électriques et des composants de sécurité. Ces tests sont réalisés à la fin de la ligne d'assemblage, avant emballage.

Un essai d'étanchéité sur chaque poêle est également réalisé avant la validation finale de l'appareil en fin de chaîne de production.

Une notice d'installation et d'utilisation est jointe à chaque appareil et décrit les caractéristiques, l'installation, les règles de sécurité, le fonctionnement, la mise en route et l'entretien de l'appareil.

Les poêles à granulés PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI visés par le présent Dossier Technique, bénéficient du label Flamme Verte.

3.3 Marquage

Les produits mis sur le marché portent une plaque signalétique (cf. figure 3) avec le marquage CE accompagné des informations visées par l'annexe ZA de la norme NF EN 14785 :

- Marque et modèle du poêle
- Norme de référence
- Puissance du poêle
- Type de combustible
- Rendement énergétique
- Température des produits de combustion
- Taux de CO dans les fumées
- Distances aux matériaux combustibles

Le numéro du Document Technique d'Application et le fait que le circuit de combustion du poêle à granulés de bois soit étanche sont également précisés sur cette plaque signalétique.

3.4 Déclarations de performances (DoP)

Les produits mis sur le marché font l'objet de déclarations de performances (DoP) établies par le fabricant. Les numéros de ces DoP sont indiqués dans le tableau 4 en Annexe.

4. Dimensionnement et conception du système

4.1 Dimensionnement

Les conduits d'évacuation des produits de combustion associés sont des conduits conçus pour les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche ; ils doivent être conformes à leur Document Technique d'Application spécifique.

Le dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion doit être déterminé suivant la norme de calcul NF EN 13384-1 et en respectant les dispositions décrites dans le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2 et dans le paragraphe 4.2 ci-après.

Les caractéristiques suivantes du poêle (cf. tableaux 1 et 2) doivent être utilisées :

- Puissance
- Rendement
- Taux de CO₂
- Température des fumées
- Débit de fumée

- Dépression à la buse P_w

Les tableaux 1 et 2 précisent les valeurs maximales de P_B à respecter lors du dimensionnement de l'installation du poêle avec le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion selon la norme de calcul NF EN 13384-1 (en plus du respect des autres critères de dimensionnement de cette norme).

En situation concentrique, les longueurs maximales de système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion sont précisées dans la notice d'installation et d'utilisation.

Dans le cas d'un poêle-chaudière, les dispositions du NF DTU 65.11 doivent être respectées.

4.2 Règles de conception générales

Les règles de conception générales doivent respecter les dispositions du Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2 concernant :

- les appareils étanches à granulés de bois à circuit de combustion étanche sous Avis Technique,
- et les systèmes individuels d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion, sous Avis Technique, raccordés à des appareils étanches à granulés de bois.

De plus :

a) Local où est situé l'appareil

Il est interdit d'installer le poêle dans les salles de bain, WC et chambres. Il est également interdit d'installer l'appareil dans un espace non ventilé.

b) Conduit d'amenée d'air comburant

La prise d'air comburant sur l'extérieur est réalisée selon l'une des configurations suivantes :

- En situation concentrique, par le conduit extérieur du conduit concentrique, de diamètre minimum 80/125 mm, en respectant les préconisations du Document Technique d'Application relatif au système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion,
- En situation séparée, par un conduit raccordé sur l'extérieur, de diamètre minimum 80 mm, en respectant les recommandations données dans la notice d'installation et d'utilisation du fabricant de l'appareil.

Dans le cas d'une prise d'air extérieure en configuration séparée, l'extrémité du terminal d'amenée d'air doit être équipée d'un dispositif prévu pour empêcher la pénétration des oiseaux, rongeurs ou insectes.

Note : Lors de la réalisation d'une amenée d'air comburant, l'installateur doit mettre en œuvre, dans la traversée de la paroi extérieure, un manchon garantissant l'intégrité de l'isolation de l'habitation, afin qu'il n'y ait pas de mise en circulation d'air dans l'enveloppe isolante de la construction.

Dans le cas du modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G), l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique).

c) Conduit d'évacuation des produits de combustion

L'évacuation des produits de combustion est réalisée conformément aux prescriptions du Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion dont le domaine d'emploi vise les poêles à granulés de bois à circuit de combustion étanche.

Le diamètre du conduit doit être supérieur ou égal au diamètre de la buse du poêle, c'est-à-dire 80 mm.

En configuration horizontale, une longueur verticale est imposée à l'intérieur du local dans lequel est installé l'appareil, entre la buse de sortie du poêle et la traversée du mur. Elle doit être supérieure à 1,50 m excepté pour le modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G) pour lequel la hauteur minimale doit être de 0,60 m.

d) Position des terminaux

Le Document Technique d'Application du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion et le Cahier des Prescriptions Techniques Communes n° 3708 V2 précisent des prescriptions spécifiques de conception et de mise en œuvre des terminaux.

La notice de montage, d'utilisation et d'entretien précise des conditions complémentaires ou restrictives sur le positionnement du terminal.

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI sont prévus pour fonctionner avec des terminaux dont le taux de recirculation moyen des fumées maximal est de 10 %.

Note : Les terminaux décrits dans les Documents Techniques d'Application des systèmes d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion respectent ce taux de recirculation maximal, sauf dispositions spécifiques indiquées dans le Document Technique d'Application correspondant.

5. Mise en œuvre du système

5.1 Généralités

La mise en œuvre d'un poêle PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI doit être effectuée conformément aux indications de la notice d'installation et d'utilisation correspondante.

L'appareil doit être placé sur un plancher qui puisse le supporter.

Les distances minimales de sécurité du poêle par rapport aux matériaux combustibles présents dans les éléments de la construction (mur, plafond, sol) figurent dans sa notice d'installation et d'utilisation et sur sa plaque signalétique (cf. figure 3) et doivent être respectées.

Les distances de sécurité du conduit d'évacuation des produits de combustion doivent être respectées conformément à son Document Technique d'Application.

5.2 Raccordement du système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion

Le raccordement du conduit d'amenée d'air comburant sur le poêle est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur spécifique, pour appareil étanche, fourni par le fabricant du conduit, adapté au diamètre de la buse d'amenée d'air.

De même, le raccordement du conduit d'évacuation des produits de combustion est effectué, si nécessaire, au moyen d'un adaptateur spécifique pour appareil étanche, fourni par le fabricant du conduit, adapté au diamètre de la buse d'évacuation des produits de combustion, c'est-à-dire 80 mm.

Le mode de raccordement et l'adaptateur éventuel doivent être validés par le fabricant du poêle.

Le système d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion est installé conformément aux prescriptions de son Document Technique d'Application.

Dans le cas du modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G), l'amenée d'air comburant est située au-dessus de l'appareil (conduit concentrique).

6. Mise en service et entretien

Lors de la mise en service, l'installateur doit impérativement montrer au client le mode d'utilisation de l'appareil et effectuer avec lui un cycle de démarrage complet. Il doit expliquer les défaillances possibles et la manière d'y remédier en s'aidant de la notice d'installation et d'utilisation.

L'installateur doit vérifier que les réglages sont adaptés à la configuration dans laquelle le poêle est mis en œuvre, et les adapter, si nécessaire.

L'installateur doit également informer l'utilisateur des opérations d'entretien en distinguant celles qu'il devra réaliser lui-même de celles qu'il devra confier à un prestataire qualifié. Ces opérations d'entretien de poêles à granulés, régulières à réaliser par l'utilisateur ou périodiques à réaliser par un prestataire qualifié, sont détaillées dans la notice d'installation et d'utilisation de l'appareil.

L'installateur doit remplir le formulaire de mise en service.

L'entretien régulier de l'appareil comporte les opérations suivantes :

- le décentrage,
- le nettoyage de la vitre,
- le nettoyage de l'appareil.

L'entretien de l'appareil est à effectuer conformément à la réglementation en vigueur, et deux fois par an selon les prescriptions du fabricant figurant dans le manuel d'utilisation de l'appareil.

La récupération des suies et des éventuels condensats pour le modèle BEATRICE (TOMMASO, ANAIS TOP, MARIANNE et TOMMASO G) se fait directement dans la boîte à suie intégrée à l'appareil. Après les opérations de ramonage et d'entretien, il est nécessaire de remplacer les joints d'étanchéité des trappes d'accès au circuit d'évacuation des produits de combustion.

L'entretien de l'installation et le ramonage doivent être conformes aux prescriptions de l'arrêté CO du 23/02/09 et du RSdT.

7. Distribution et formation

Les poêles PALAZZETTI et ROYAL sont distribués en France par des revendeurs, des installateurs et par des distributeurs indépendants sélectionnés.

Les poêles CASATELLI sont distribués par un réseau GSB (Grande surface de bricolage).

Ils sont toujours installés par un revendeur formé par PALAZZETTI LELIO S.p.A..

PALAZZETTI LELIO S.p.A. n'autorise pas l'installation de ses poêles par les particuliers eux-mêmes. PALAZZETTI LELIO S.p.A. assure la formation de l'ensemble de son réseau.

La pose des appareils CASATELLI est réalisée par les installateurs formés par la société PALAZZETTI LELIO S.p.A.. Pour chaque installation de poêle CASATELLI, il est obligatoire de faire réaliser la Mise en Service, gratuite, par un réseau de techniciens et SAV géré, agréé et formé par la société PALAZZETTI LELIO S.p.A..

Les installateurs doivent disposer d'un niveau de compétence professionnelle conforme à l'annexe IV de la directive 2009/28/CE.

En France, la qualification requise pour les installateurs est le QUALIBOIS Air pour les appareils à air et le QUALIBOIS Eau pour les appareils hydro.

B. Résultats expérimentaux

Les essais suivants ont été réalisés sur les poêles :

- Essais de marquage CE selon la norme NF EN 14785 (notamment respect des exigences de la norme en matière de rendement et de rejets CO) réalisés par le TUV Rheinland (Allemagne) et reportés dans le tableau 4.
- Essais d'étanchéité (50 Pa) et de fonctionnement pour les différentes conditions d'évacuation des produits de combustion réalisés par le laboratoire CERIC (sur la base d'un conduit 80/130 mm pour le raccordement en situation concentrique) et reportés dans les rapports d'essais :
 - n° 1751 du 19/09/2014 pour le modèle INES 9,
 - n° 1761 du 29/09/2014 pour le modèle ALLEGRO 12,
 - n° 2225 du 23/08/2016 pour le modèle TOMMASO 9.
- Essais d'étanchéité (50 Pa) pour le modèle VESTA réalisé par le TUV Rheinland (Allemagne) et reportés dans le rapport n° K 1893 2016 Z1 du 09/08/16.
- Essais de fonctionnement pour les différentes conditions d'évacuation des produits de combustion réalisés par le laboratoire ISOTIP-JONCOUX (sur la base d'un conduit 80/125 mm pour le raccordement en situation concentrique) et reportés dans les rapports d'essais n° P07116-V3 pour le modèle BEATRICE 9 du 18/07/2016 et n° P07816-V1 pour le modèle VESTA du 29/09/2016.

C. Références

C1. Données environnementales¹

Les poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI ne font pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Ils ne peuvent donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés.

C2. Autres références

Depuis 1996, PALAZZETTI LELIO S.p.A. a fabriqué et commercialisé plus de 300 000 appareils à pellets en Europe (plus de 50 000 pour la France).

¹ Non examinées par le groupe spécialisé dans le cadre de ce DTA

Tableaux et figures du Dossier Technique

Tableau 1 – Caractéristiques des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI à puissance nominale

Type	Puissance (kW)	Consommation (kg/h)	Rendement (%)	CO		Température moyenne des fumées (°C)	Débit massique des fumées (g/s)	Tirage minimum requis à la buse « Pw » (Pa) ⁷	Valeur maximale acceptable de "P _B " (Pa) ⁸	Modèles à circuit de combustion étanche Ecofire	
				(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					"Air"	"Hydro"
AP003S_0_06	6,23	1,40	92,63	44,3	0,004	130,1	4,1	0	12	ELLETRA ¹	-
AP003S_1_06	6,11	1,37	90,47	41,7	0,003	174,1	4,1	0	12	SOPRANO 6 ¹ KATE 6 ¹ SOPHIE 6 ¹ TENORE 6 ¹ AIDA 6 ¹	-
AP003S_0_08	8,2	1,86	91,52	177,8	0,014	177,8	4,2	0	12	CARMEN 8 ¹ DALILA 6 ¹	-
AP003S_1_08	8,0	1,82	90,01	118,5	0,009	218,2	4,2	0	12	DALILA 8 ¹	-
AP003S_0_09	9,1	2,06	91,4	81,2	0,006	174,9	5,1	0	12	ELETTRA 9 ¹ AIDA 9 ¹	-
AP003S_1_09	9,0	2,04	90,07	210,8	0,02	221,3	4,5	0	12	SOPRANO 9 ¹ KATE 9 ¹ SOPHIE 9 ¹ TENORE 9 ¹ AIDA 9 ¹	-
AP006S_0_06	6,2	1,35	94,0	104,5	0,008	114,0	4,1	0	12	LOLA 6 ³ INES 6 ³ AUDREY 6 ³ CECILE 6 ³ GRACE 6 ³	-
AP006S_0_09	9,0	2,00	92,11	78,3	0,006	161,4	5,3	0	12	LOLA 9 ³ INES 9 ³ AUDREY 9 ³ CECILE 9 ³ GRACE 9 ³	-
AP008S_0_09	9,0	2,10	90,5	34,9	0,003	174,1	5,8	0	17	JULIE 9 ⁴ ANNA 9 ⁴ MIRIAM 9 ⁴	-
AP008S_0_10	9,8	2,25	90,0	49,1	0,004	187,6	6,2	0	17	CARLO ⁹ CARLO PRO ⁹	-
AP008S_0_12	12,0	2,80	88,5	88,1	0,007	225,0	7,1	0	17	ALLEGRO 12 ⁴ ANDRES 12 ⁴ MICHELA NEW 12 ⁴ JULIE 12 ⁴ ANNA 12 ⁴ MIRIAM 12 ⁴	-
HP008S_0_10	9,26	2,02	95,31	23,3	0,002	86,5	5,9	0	17	-	MARTA IDRO 10 ⁵ ANITA IDRO 10 ⁵ CARLOTTA IDRO 10 ⁵ ROSA IDRO 10 ⁵ CRISTINA IDRO 10 ⁵ CAMILLA IDRO 10 ⁵ CARLA IDRO 10 ⁵ MARTINA IDRO LUX 10 ⁵

Tableau 1 (suite) – Caractéristiques des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI à puissance nominale

Type	Puissance (kW)	Consommation (kg/h)	Rendement (%)	CO		Température moyenne des fumées (°C)	Débit massique des fumées (g/s)	Tirage minimum requis à la buse « Pw » (Pa) ⁷	Valeur maximale acceptable de « P _B » (Pa) ⁸	Modèles à circuit de combustion étanche Ecofire	
				(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					"Air"	"Hydro"
HP008S_0_13	13,51	2,97	94,68	18,0	0,002	106,4	7,8	0	17	-	MARTA IDRO 13 ⁵ ANITA IDRO 13 ⁵ CARLOTTA IDRO 13 ⁵ ROSA IDRO 13 ⁵ CRISTINA IDRO 13 ⁵ CAMILLA IDRO 13 ⁵ CARLA IDRO 13 ⁵ MARTINA IDRO LUX 13 ⁵
HP008S_1_15	15,37	3,30	94,96	49,1	0,004	121,3	8,1	0	17	-	MARTA IDRO 15 ⁵ ANITA IDRO 15 ⁵ CARLOTTA IDRO 15 ⁵ ROSA IDRO 15 ⁵ CRISTINA IDRO 15 ⁵ CAMILLA IDRO 15 ⁵ CARLA IDRO 15 ⁵ MARTINA IDRO LUX 15 ⁵
AP004S_0_06	5,5	1,25	90,5	40,5	0,003	148,6	4,2	0	15	VESTA 6 ² ANAIS 6 ²	-
AP004S_0_09	8,8	1,99	90,5	38,3	0,003	196,4	4,7	0	15	VESTA 9 ² ANAIS 9 ¹	-
AP004B_0_06	6,1	1,34	93,3	36,6	0,003	115,5	4,2	0	15	BEATRICE 6 ⁶ ANAIS TOP 6 MARIANNE 6	-
AP004B_0_09	9,1	2,02	91,8	47,2	0,004	159,5	5,3	0	15	BEATRICE 9 ⁶ ANAIS TOP 9 MARIANNE 9	-

^{1 2 3 4 5 6} Les modèles sont de conception mécanique et technique similaire ; seule l'esthétique et la puissance du poêle varie.

⁷ Tirage (Pw) nécessaire au dimensionnement selon la norme EN 13384-1 garantissant le fonctionnement de l'appareil. Les valeurs des caractéristiques indiquées dans ce tableau, ont été mesurées, avec un tirage de 12 Pa, conformément aux dispositions de la norme NF EN 14785.

⁸ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

⁹ Modèles marque CASATELLI

Tableau 2 – Caractéristiques des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI à puissance réduite

Type	Puissance (kW)	Consommation (kg/h)	Rendement (%)	CO		Température moyenne des fumées (°C)	Débit massique des fumées (g/s)	Tirage minimum requis à la buse « Pw » (Pa) ⁷	Valeur maximale acceptable de "P _a " (Pa) ⁸	Modèles à circuit de combustion étanche Ecofire	
				(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					"Air"	"Hydro"
AP003S_0_06	2,57	0,56	96,51	412,4	0,033	58,5	2,0	0	12	ELLETRA ¹	-
AP003S_1_06	2,54	0,56	91,47	302,9	0,02	104,3	2,9	0	12	SOPRANO 6 ¹ KATE 6 ¹ SOPHIE 6 ¹ TENORE 6 ¹ AIDA 6 ¹	-
AP003S_0_08	2,7	0,59	94,82	321,6	0,026	80,3	2,2	0	12	CARMEN 8 ¹ DALILA 8 ¹	-
AP003S_1_08	2,54	0,56	91,47	302,9	0,024	104,3	2,9	0	12	DALILA 8 ¹	-
AP003S_0_09	2,57	0,56	96,51	412,4	0,033	58,5	2	0	12	ELETTRA 9 ¹ AIDA 9 ¹	-
AP003S_1_09	2,54	0,56	91,47	302,9	0,02	104,3	2,9	0	12	SOPRANO 9 ¹ TENORE 9 ¹ KATE 9 ¹ SOPHIE 9 ¹ AIDA 9 ¹	-
AP006S_0_06	2,24	0,48	95,7	511,7	0,041	66,5	2,3	0	12	LOLA 6 ³ INES 6 ³ AUDREY 6 ³ CECILE 6 ³ GRACE 6	-
AP006S_0_09	2,24	0,48	95,7	511,7	0,041	66,5	2,3	0	12	LOLA 9 ³ INES 9 ³ AUDREY 9 ³ CECILE 9 ³ GRACE 9 ³	-
AP008S_0_09	2,4	0,52	93,5	502,4	0,041	80	2,8	0	17	JULIE 9 ⁴ ANNA 9 ⁴ MIRIAM 9 ⁴	-
AP008S_0_10	2,4	0,52	93,5	502,4	0,041	80	2,8	0	17	CARLO ⁹ CARLO PRO ⁹	-
AP008S_0_12	2,4	0,52	95,5	502,4	0,033	80,0	2,8	0	17	ALLEGRO 12 ⁴ ANDRES 12 ⁴ MICHELA NEW 12 ⁴ JULIE 12 ⁴ ANNA 12 ⁴ MIRIAM 12 ⁴	-
HP008S_0_10	3,45	0,75	95,61	110	0,013	54,6	3,8	0	17	-	MARTA IDRO 10 ⁵ ANITA IDRO 10 ⁵ CARLOTTA IDRO 10 ⁵ ROSA IDRO 10 ⁵ CRISTINA IDRO 10 ⁵ CAMILLA IDRO 10 ⁵ CARLA IDRO 10 ⁵ MARTINA IDRO LUX 10 ⁵

Tableau 2 (suite) – Caractéristiques des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI à puissance réduite

Type	Puissance (kW)	Consommation (kg/h)	Rendement (%)	CO		Température moyenne des fumées (°C)	Débit massique des fumées (g/s)	Tirage minimum requis à la buse « Pw » (Pa) ⁷	Valeur maximale acceptable de "P _B " (Pa) ⁸	Modèles à circuit de combustion étanche Ecofire	
				(mg/Nm ³ à 13% O ₂)	(% à 13% O ₂)					"Air"	"Hydro"
HP008S_0_13	3,45	0,75	95,61	110	0,013	54,6	3,8	0	17	-	MARTA IDRO 13 ⁵ ANITA IDRO 13 ⁵ CARLOTTA IDRO 13 ⁵ ROSA IDRO 13 ⁵ CRISTINA IDRO 13 ⁵ CAMILLA IDRO 13 ⁵ CARLA IDRO 13 ⁵ MARTINA IDRO LUX 13 ⁵
HP008S_1_15	4,75	1,00	96,8	119,5	0,010	65,7	4,1	0	17	-	MARTA IDRO 15 ⁵ ANITA IDRO 15 ⁵ CARLOTTA IDRO 15 ⁵ ROSA IDRO 15 ⁵ CRISTINA IDRO 15 ⁵ CAMILLA IDRO 15 ⁵ CARLA IDRO 15 ⁵ MARTINA IDRO LUX 15 ⁵
AP004S_0_06	2,5	0,55	92,5	326,4	0,04	81,2	3,1	0	15	VESTA 6 ² ANAIS 6 ²	-
AP004S_0_09	2,5	0,55	92,5	326,4	0,04	81,2	3,1	0	15	VESTA 9 ² ANAIS 9 ¹	-
AP004B_0_06	2,2	0,48	94,3	404,2	0,032	65,1	2,7	0	15	BEATRICE 6 ⁶ ANAIS TOP 6 MARIANNE 6	-
AP004B_0_09	2,2	0,45	94,3	404,2	0,032	65,1	2,7	0	15	BEATRICE 9 ⁶ ANAIS TOP 9 MARIANNE 9	-

^{1 2 3 4 5 6} Les modèles sont de conception mécanique et technique similaire ; seule l'esthétique et la puissance du poêle varie.

⁷ Tirage (Pw) nécessaire au dimensionnement selon la norme EN 13384-1 garantissant le fonctionnement de l'appareil. Les valeurs des caractéristiques indiquées dans ce tableau, ont été mesurées, avec un tirage de 12 Pa, conformément aux dispositions de la norme NF EN 14785.

⁸ Perte de charge de l'alimentation en air (P_B) maximale acceptable définie par le fabricant.

⁹ Modèles marque CASATELLI

Tableau 3 a - Correspondance entre les types et les dénominations commerciales des poêles PALAZZETTI et ROYAL

Type	PALAZZETTI Modèles Ecofire à circuit de combustion étanche Air	ROYAL Modèles à circuit de combustion étanche Air
AP003S_1_06	AIDA 6 SOPRANO 6 TENORE 6	MARTINE MINI 6 DELPHINE 6 MICHELLE CERAMIQUE 6
AP003S_1_09	AIDA 9 SOPRANO 9 TENORE 9	MARTINE 9 DELPHINE 9 MICHELLE CERAMIQUE 9
AP006S_0_06	INES 6	MELANIE 6
AP006S_0_09	INES 9	MELANIE 9
AP006S_0_06	CECILE 6	DAKOTA 6
AP006S_0_09	CECILE 9	DAKOTA 9

Tableau 3 b - Correspondance entre les types et les dénominations commerciales des poêles PALAZZETTI et CASATELLI

Type	PALAZZETTI Modèles Ecofire à circuit de combustion étanche Air	CASATELLI Modèles à circuit de combustion étanche Air
AP004B_0_06	BEATRICE 6	TOMMASO 6
AP004B_0_09	- BEATRICE 9	TOMMASO 9 TOMMASO G

Tableau 4 - Résultats expérimentaux

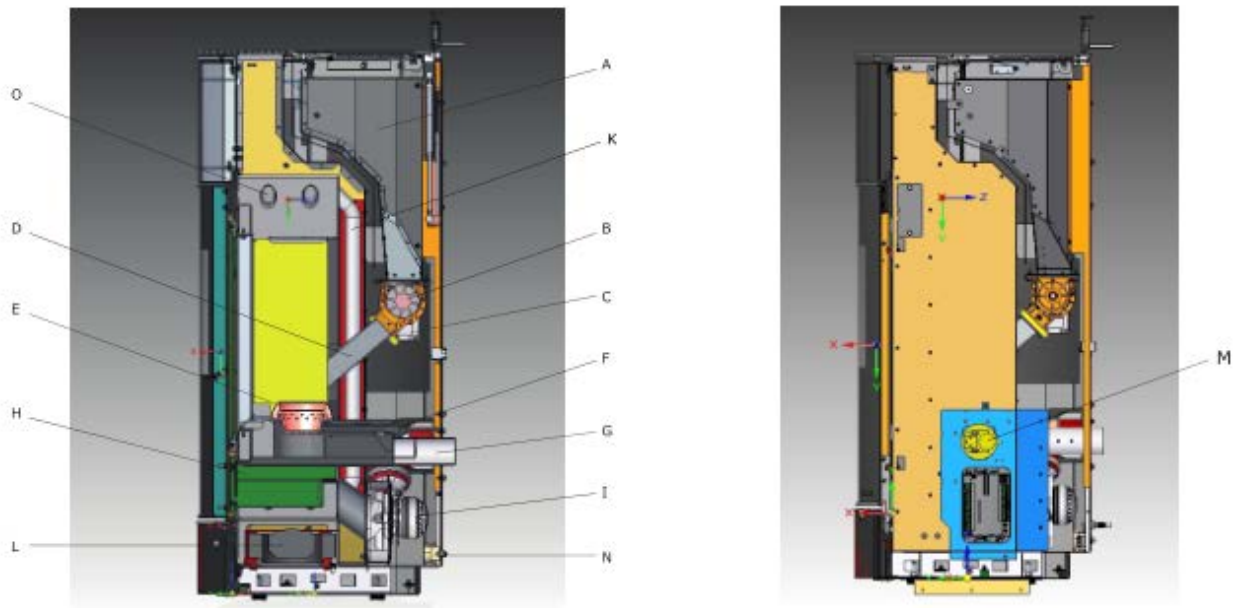
Type	DOP	Rapport marquage CE (TUV Rheinland/ Allemagne)	Modèles à circuit de combustion étanche	
			"Air"	"Hydro"
AP003S_0_06	004722472	K 498 2010 Z1 du 18/10/2010	ELLETRA 6	-
AP003S_1_06	004724016 004723604 004723604 004724017 004723604	K 887 2012 Z1 du 07/10/2013 K 732 2012 Z1 du 05/03/2012 K 733 2012 Z1 du 05/03/2012 K 890 2012 Z1 du 07/01/2013 K 643 2011 Z1 du 21/10/2011	SOPRANO 6 KATE 6 SOPHIE 6 TENORE 6 AIDA 6	-
AP003S_0_08	004722488 004722488	K 493 2010 Z1 du 12/10/2010 K 494 2010 Z1 du 12/10/2010	CARMEN DALILA 8	-
AP003S_1_08	004722991	K 728 2012 Z1 du 05/03/2012	DALILA 8	-
AP003S_0_09	004722479 004722479	K 498 2010 Z1 du 18/10/2010 K 497 2010 Z1 du 18/10/2010	ELETTRA 9 AIDA 9	-
AP003S_1_09	004724030 004723603 004723603 004724031 004723603	K 891 2012 Z1 du 07/01/2013 K 893 2012 Z1 du 07/01/2013 K 622 2011 Z1 du 05/03/2012 K 623 2011 Z1 du 05/03/2012 K 641 2011 Z1 du 21/10/2011	SOPRANO 9 KATE 9 SOPHIE 9 TENORE 9 AIDA 9	-
AP004S_0_04	004723714 004723714	K 882 2012 Z1 du 07/01/2013 K 883 2012 Z1 du 07/01/2013	ADAGIO ASSOLO	-
AP006S_0_06	004723725 004723039 004723039 004724905 004723041	K 885 2012 Z1 du 06/12/2012 K 1315 2014 Z1 du 24/06/2014 K 1315 2014 Z1 du 24/06/2014 K 1665 2015 Z1 du 17/08/2015 K 1742 2015 Z1 du 27/11/2015	LOLA 6 INES 6 AUDREY 6 CECILE 6 GRACE 6	-
AP006S_0_09	004724024 004724824 004724824 004724906 004723040	K 830 2012 Z1 du 27/09/2012 K 1315 2014 Z1 du 24/06/2014 K 1315 2014 Z1 du 24/06/2014 K 1665 2015 S3 du 17/08/2015 K 1742 2015 Z1 du 27/11/2015	LOLA 9 INES 9 AUDREY 9 CECILE 9 GRACE 9	-
AP008S_0_12	004724034 004724052 004724053	K 1355 2014 Z1 du 05/09/2014 K 1672 2014 S3 du 11/08/2015 K 1739 2015 Z1 du 27/11/2015	ALLEGRO 12 ANDRES 12 MICHELA NEW 12	-
HP008S_0_10	004723973 004723973 004723973 004723973 004723973 004723973 004723973 004723118	K 648 2011 Z1 du 08/11/2011 K 734 2012 Z1 du 08/11/2011 K 738 2012 Z1 du 05/03/2012 K 735 2012 Z1 du 05/03/2012 K 739 2012 Z1 du 05/03/2012 K 737 2012 Z1 du 05/03/2012 K 736 2012 Z1 du 05/03/2012 K 1110 2013 Z1 du 18/10/2013	-	MARTA IDRO 10 ANITA IDRO 10 CARLOTTA IDRO 10 ROSA IDRO 10 CRISTINA IDRO 10 CAMILLA IDRO 10 CARLA IDRO 10 MARTINA IDRO LUX 10
HP008S_0_13	004723974 004723974 004723974 004723974 004723974 004723974 004723974 004723119	K 649 2011 Z1 du 08/11/2011 K 650 2011 Z1 du 08/11/2011 K 653 2011 Z1 du 08/11/2011 K 651 2011 Z1 du 08/11/2011 K 652 2011 Z1 du 08/11/2011 K 741 2012 Z1 du 05/03/2012 K 740 2012 Z1 du 05/03/2012 K 1110 2013 Z1 du 18/10/2013	-	MARTA IDRO 13 ANITA IDRO 13 CARLOTTA 13 ROSA IDRO 13 CRISTINA 13 CAMILLA IDRO 13 CARLA IDRO 13 MARTINA IDRO LUX 13
HP008S_1_15	004723975 004723975 004723975 004723975 004723975 004723975 004723975 004723120	K 654 2011 Z1 du 08/11/2011 K 655 2011 Z1 du 08/11/2011 K 658 2011 Z1 du 08/11/2011 K 656 2011 Z1 du 08/11/2011 K 657 2011 Z1 du 08/11/2011 K 722 2012 Z1 du 05/03/2012 K 742 2012 Z1 du 05/03/2012 K 1111 2013 Z1 du 18/10/2013	-	MARTA IDRO 15 ANITA IDRO 15 CARLOTTA IDRO 15 ROSA IDRO 15 CRISTINA IDRO 15 CAMILLA IDRO 15 CARLA IDRO 15 MARTINA IDRO LUX 15
AP008S_0_09	004723241 / 004722343 004723194 / 004723227 004723194 / 004723227	K 1815 2016 Z1 du 11/04/16 K 1814 2016 Z1 du 11/04/16 K 1812 2016 Z1 du 08/04/16	JULIE 9 ANNA 9 MIRIAM 9	-
AP008S_0_10	004724086 004724087	K 20742017Z1 du 07/06/17 K 20752017Z1 du 07/06/17	CARLO CARLO PRO	-
AP008S_0_12	004723242 / 004724052 004722317 / 004723216 004722317 / 004723216	K 1815 2016 Z1 du 11/04/16 K 1814 2016 Z1 du 11/04/16 K 1812 2016 Z1 du 08/04/16	JULIE 12 ANNA 12 MIRIAM 12	-
AP004B_0_06	004724919 004723240 004723323 004723323	K 1841 2016 Z1 du 28/04/16 K 1866 2016 Z1 du 23/06/16 K 21672017 Z1 du 19/09/17 K 21582017 Z1 du 19/09/17	BEATRICE 6 TOMMASO 6 ANAIS TOP 6 MARIANNE 6	-
AP004B_0_09	004723192 004723235 004723192 004723192 004723235	K 1811 2016 Z1 du 08/04/16 K 1866 2016 Z1 du 23/06/16 K 21672017 Z1 du 19/09/17 K 21582017 Z1 du 19/09/17 K 20732017 Z1 du 06/06/17	BEATRICE 9 TOMMASO 9 ANAIS TOP 9 MARIANNE 9 TOMMASO G	-
AP004S_0_06	004723258	K 1893 2016 Z1 du 09/08/16 K 1932 2016 Z1 du 21/10/16	VESTA 6 ANAIS 6	-
AP004S_0_09	004723259	K 1893 2016 Z1 du 09/08/16 K 1932 2016 Z1 du 21/10/16	VESTA 9 ANAIS 9	-

Tableau 5 – Configurations de mise en œuvre des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI

Configurations d'installation du terminal ⁽¹⁾		Configurations des systèmes EVAPDC ⁽²⁾
Terminaux concentriques	Horizontale Zone 3	- Conduits systèmes concentriques (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique horizontal
	Verticale Zone 1 ou 2	- Conduits systèmes concentriques (AAC + EVAPDC) - Terminal concentrique vertical
	Verticale en rénovation Zone 1 (ou 2)	- en raccordement : conduit concentrique (AAC + EVAPDC) - Tubage pour EVAPDC et espace annulaire pour AAC - Terminal concentrique vertical
Terminaux séparés	Verticale Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- en raccordement : conduit concentrique ⁽⁵⁾ , conduit SP ou isolé CI - EVAPDC : CI ⁽⁶⁾ et terminal vertical - AAC : conduit et terminal façade
	Verticale en rénovation Zone 1 ⁽³⁾ ou Zone 2 ⁽⁴⁾	- en raccordement : conduit SP - EVAPDC : tubage - AAC : conduit et terminal façade
<p>⁽¹⁾ Zone 1 : conduit dont la position du débouché répond à l'arrêté du 22/10/1969 Zone 2 : terminal en toiture, hors zone 1 Zone 3 : terminal en façade</p> <p>⁽²⁾ EVAPDC : Evacuation des produits de combustion AAC : Aménée d'air comburant SP : simple paroi, CC : conduit concentrique, CI : conduit isolé</p> <p>⁽³⁾ Les dispositions du NF DTU 24.1 sont applicables</p> <p>⁽⁴⁾ Uniquement hors zone de surpression selon la norme EN 13384-1</p> <p>⁽⁵⁾ AAC + EVAPDC raccordés à un CI d'EVAPDC situé à l'extérieur</p> <p>⁽⁶⁾ Les conduits isolés (CI) sont les seuls types de conduits autorisés en situation extérieure</p>		

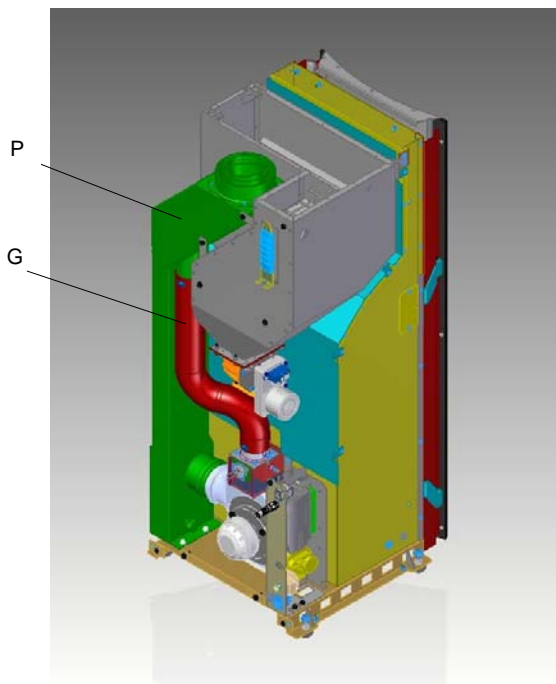
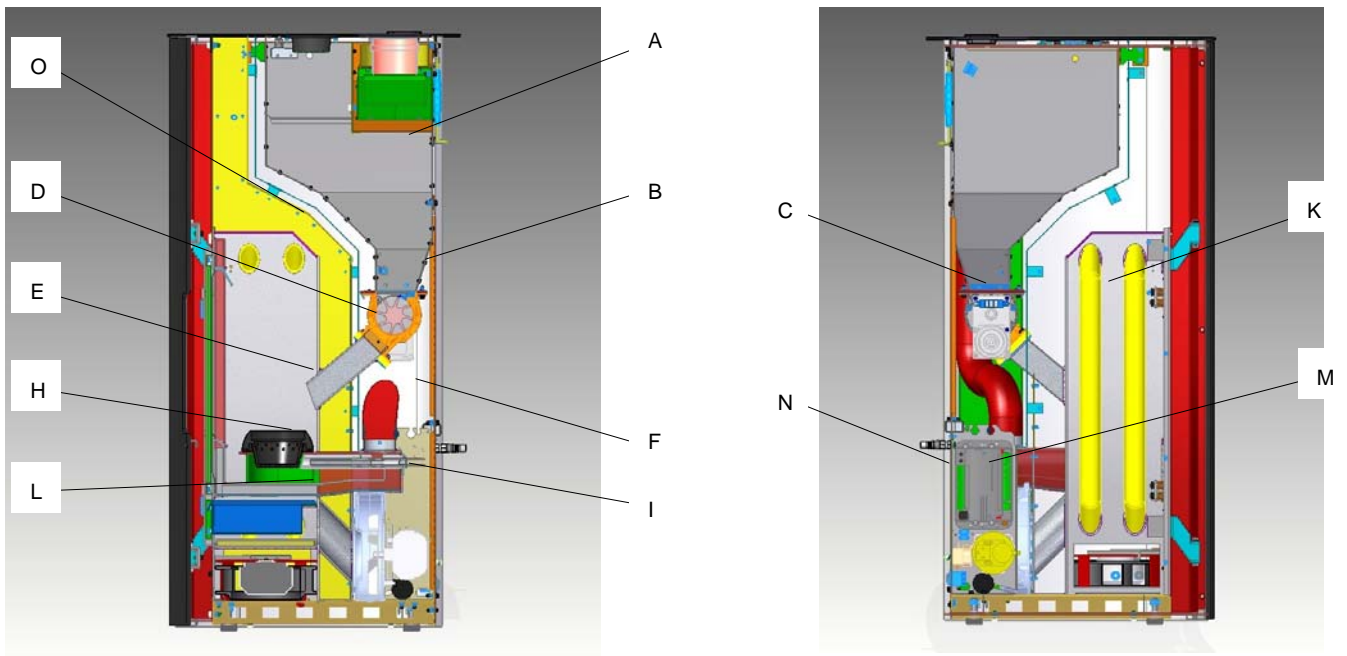
Tableau 6 – Type de buse et position de la buse fumée des poêles PALAZZETTI, ROYAL et CASATELLI

Modèles à circuit de combustion étanche		Modèles à circuit de combustion étanche	Type de buse	Position buse fumées
"Air"	"Hydro"			
ELLETRA 6	-	AP003S_0_06	simple	arrière
SOPRANO 6 KATE 6 SOPHIE 6 TENORE 6 AIDA 6	-	AP003S_1_06	simple	arrière
CARMEN DALILA 8	-	AP003S_0_08	simple	arrière
DALILA 8	-	AP003S_1_08	simple	arrière
ELETTRA 9 AIDA 9	-	AP003S_0_09	simple	arrière
SOPRANO 9 KATE 9 SOPHIE 9 TENORE 9 AIDA 9	-	AP003S_1_09	simple	arrière
ADAGIO ASSOLO	-	AP004S_0_04	simple	arrière
LOLA 6 INES 6 AUDREY 6 CECILE 6 GRACE 6	-	AP006S_0_06	simple	arrière
LOLA 9 INES 9 AUDREY 9 CECILE 9 GRACE 9	-	AP006S_0_09	simple	arrière
ALLEGRO 12 ANDRES 12 MICHELA NEW 12	-	AP008S_0_12	simple	arrière
-	MARTA IDRO 10 ANITA IDRO 10 CARLOTTA IDRO 10 ROSA IDRO 10 CRISTINA IDRO 10 CAMILLA IDRO 10 CARLA IDRO 10 MARTINA IDRO LUX 10	HP008S_0_10	simple	arrière
-	MARTA IDRO 13 ANITA IDRO 13 CARLOTTA 13 ROSA IDRO 13 CRISTINA 13 CAMILLA IDRO 13 CARLA IDRO 13 MARTINA IDRO LUX 13	HP008S_0_13	simple	arrière
-	MARTA IDRO 15 ANITA IDRO 15 CARLOTTA IDRO 15 ROSA IDRO 15 CRISTINA IDRO 15 CAMILLA IDRO 15 CARLA IDRO 15 MARTINA IDRO LUX 15	HP008S_1_15	simple	arrière
JULIE 9 ANNA 9 MIRIAM 9	-	AP008S_0_09	simple	arrière
CARLO CARLO PRO	-	AP008S_0_10	simple	arrière
JULIE 12 ANNA 12 MIRIAM 12	-	AP008S_0_12	simple	arrière
BEATRICE 6 TOMMASO 6 ANAIS TOP 6 MARIANNE 6	-	AP004B_0_06	concentrique	dessus
BEATRICE 9 TOMMASO 9 ANAIS TOP 9 MARIANNE 9 TOMMASO G	-	AP004B_0_09	concentrique	dessus
VESTA 6 ANAIS 6	-	AP004S_0_06	simple	arrière
VESTA 9 ANAIS 9	-	AP004S_0_09	simple	arrière



A : Réservoir
B : Système d'alimentation
C : Motoréducteur
D : Goulotte d'alimentation
E : Brûleur
F : Bougie d'allumage
G : Conduit d'air comburant
H : Tiroir amovible de récupération des cendres
I : Ventilateur d'extraction des produits de combustion
K : Échangeur de chaleur
L : Ventilateur d'ambiance
M : Pressostat
N : Thermostat
O : Tubes d'échange

Figure 1 – Description d'un poêle à pellets PALAZZETTI Modèle INES 9



A : Réservoir
B : Système d'alimentation
C : Motoréducteur
D : Goulotte d'alimentation
E : Brûleur
F : Bougie d'allumage
G : Conduit d'air comburant
H : Tiroir amovible de récupération des cendres
I : Ventilateur d'extraction des produits de combustion
K : Echangeur de chaleur
L : Ventilateur d'ambiance
M : Pressostat
N : Thermostat
O : Tubes d'échange
P : Conduit de fumées

Figure 2 – Description d'un poêle à pellets PALAZZETTI Modèle BEATRICE



Palazzetti Lelio S.p.A. – Via Roveredo 103 – Porcia (PN)

DTA 14-16-XXX – N.B. 2456 **EN 14785:2006**

Appareil étanche à granulés de bois

TYPE N. AP006S_0_09

Ecofire Cecile

Matr N° [REDACTED]

Combustible	F	Granulés de bois	
Débit calorifique	Plmax	9,79	kW
Puissance min entrée	Plmin	2,34	kW
Puissance nominale	Pmax	9,02	kW
Puissance réduite	Pmin	2,24	kW
Rendement à la puissance nominale	EFFmax	92,11	%
Rendement à la puissance réduite	EFFmin	95,69	%
Emission de CO à la puissance nominale (13%O ₂)	COmax	78,3	mg/Nm ³
Emission de CO à la puissance réduite (13%O ₂)	COmin	511,7	mg/Nm ³
Température des fumées	Tf	161,4	°C
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles	X1/X2/Y	800/200/100	mm
Tension	V	230	V
Fréquence	F	50	Hz
Puissance électrique maximale utilisée en phase de fonctionnement	Wmin	110	W
Puissance électrique maximale utilisée en phase d' allumage	Wmax	400	W
Particules fines (13%O ₂)	Dust	8,3	mg/Nm ³

Lire et suivre le notice d'utilisation
Utiliser seulement les combustibles prescrits
Appareil à circuit de combustion étanche

X1 = Avant
X2 = Arrière
Y = Côtés

Made in Italy

Figure 3 – Exemple de plaque signalétique